

**URB/20147/ : Demande de permis d'urbanisme pour placer une fresque sur un pignon ; Place Saint-Lazare 1; introduite par Monsieur Nicolas MOREEL - URBANA A.S.B.L. rue de la Madeleine, 19 à 1000 Bruxelles.**

### **AVIS**

Considérant que le bien concerné se trouve en zone d'habitation, en liseré de noyau commercial au plan régional d'affectation du sol arrêté par arrêté du gouvernement du 3 mai 2001 ;

Considérant que le projet tombe sous l'application de l'art. 207 §1. al4 du COBAT (bien à l'inventaire) ;

Considérant qu'il s'agit d'un mur aveugle, gris, qui donne sur l'espace Saint-Lazare ;

Considérant que cet espace sera prochainement entièrement réaménagé ;

Considérant que le placement d'une fresque colorée à cet endroit donnera un signal positif indiquant la revitalisation du quartier ;

Considérant que l'immeuble sur lequel sera posé la fresque est un immeuble repris à l'inventaire pour ses qualités architecturales, caractéristiques des années 50 ;

Considérant que la fresque attirera le regard vers le bâtiment ;

Considérant que la fresque est posée sur un mur existant et que celle-ci pourra être retirée facilement

### **AVIS FAVORABLE SOUS CONDITION (UNANIME)**

! garantir le caractère réversible du projet